

Tubes fluorescents, lampes et produits renfermant du mercure



En regard de ses propriétés, le mercure est utilisé aujourd'hui encore dans des applications techniques, p.ex. les lampes et les piles boutons. Par contre, le mercure élémentaire qui était autrefois très fréquent dans les thermomètres et les interrupteurs à mercure, n'est plus que rarement utilisé de nos jours à cause de sa toxicité.

Produits

- Lampes : ampoules, lampes à DEL, lampes halogènes
- Lampes mercurielles : tubes fluorescents (« tubes néons ») de toute forme, lampes à basse consommation d'énergie, lampes à vapeur de mercure
- Produits renfermant du mercure : thermomètres, baromètres, interrupteurs à mercure, mercure élémentaire

Informations

Les tubes fluorescents et autres lampes de ce genre sont extrêmement économiques, étant donné que leur consommation d'électricité est nettement inférieure et leur rendement et leur durée de vie nettement supérieurs à ceux de lampes à incandescence normales ou de lampes halogènes. Ces lampes renferment cependant toutes du mercure et des composés de métaux lourds qui polluent l'environnement et

sont très toxiques pour l'organisme humain.

Le mercure est volatil, les vapeurs peuvent rejoindre l'organisme directement (par inhalation ou absorption par la peau) ou par le biais de la chaîne alimentaire. Elles s'accumulent dans

le tissu adipeux et provoquent des lésions cérébrales, des lésions rénales ou des troubles du métabolisme. Toutes les lampes renfermant du mercure doivent donc être traitées dans les règles de l'art après avoir été démontées (sans les détruire !).

Le mercure renversé, issu p.ex. de thermomètres cassés, doit être ramassé avec le plus grand soin. Adressez-vous à la **SuperDrecksKëscht**® .

Recyclage / élimination dans le respect de l'environnement

Le verre, le métal et les plastiques contenus dans les ampoules normales, les lampes à DEL et les lampes halogènes sont recyclés.

Les tubes fluorescents sont démontés dans une installation hermétique et séparés en leurs différents éléments – verre, métal, poudre luminescente et mercure. Ces éléments sont recyclés. La poudre luminescente plus ancienne ne peut pas encore être recyclée et est donc déposée dans une décharge spéciale avec la fiabilité requise. Les lampes à basse consommation d'énergie sont traitées à l'aide d'une méthode analogue.

Pour les produits renfermant du mercure, ce dernier est séparé par distillation des éléments en verre et en métal et réintroduit dans le circuit économique.

Destinataire des déchets

- *Indaver Relight N.V., B-9130 Doel-Beveren (installation de recyclage)*

Prévention et réduction – nos conseils

- Privilégiez les produits portant la mention 'Clever akafen – produits recommandés par la **SuperDrecksKëscht**®'.
- Les lampes, quel que soit leur type, n'ont pas leur place dans le conteneur à verre. La qualité du verre est différente et des polluants peuvent s'en dégager.
- Vous ferez des économies d'énergie et d'électricité en utilisant des lampes à basse consommation d'énergie, des lampes halogènes IRC et des lampes à DEL.
- Renseignez-vous auprès de votre commerçant sur les types d'éclairage optimaux et économes en énergie.
- Si vous possédez encore des thermomètres à mercure, remettez-les à la **SuperDrecksKëscht**® et achetez des thermomètres remplis d'alcool ou des thermomètres numériques.



Avec lampes à basse consommation d'énergie vous gagnez jusqu'à 75% d'énergie!

ecotrel
association sans but lucratif

Les tubes fluorescents et les lampes à basse consommation d'énergie sont collectés par le biais du système de reprise des déchets d'équipements électriques et électroniques Ecotrel

i Infotéléphone: 488 216-1
Site Internet: www.clever-akafen.lu